

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. POSTE : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.

Annouces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez DONGRE et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Juin 1876.

Bulletin politique.

Les dépêches télégraphiques nous avaient signalé une alliance entre la Serbie, le Monténégro, la Grèce et la Roumanie, contre l'empire ottoman.

Vous êtes autorisé à donner le démenti le plus formel à l'assertion d'après laquelle la Roumanie aurait conclu une alliance avec la Serbie contre la Turquie.

Le gouvernement roumain est décidé à rester dans les meilleurs rapports possibles avec le gouvernement du sultan et à maintenir sa neutralité.

Signé : COGALNICEANO.

On sait que la Roumanie est gouvernée par un prince prussien, Charles de Hohenzollern. Elle aura sans doute reçu le mot d'ordre de Berlin de ne pas s'engager aussi vite dans les affaires d'Orient.

D'après le langage des journaux officiels qui reçoivent leurs inspirations du cabinet de M. de Bismarck, il est permis de croire qu'on serait moins mécontent à Berlin de la révolution de Constantinople qu'on ne veut le dire officiellement.

L'avènement de Mourad V est un échec pour la politique russe. Serait-on déjà à Berlin en rivalité avec Saint-Petersbourg? Y aurait-il quelque chose de fondé dans le bruit d'un traité d'alliance qui aurait été conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre, lors du voyage de la reine Victoria et de son entrevue avec l'empereur Guillaume?

On commence à en parler sérieusement

et à rapprocher l'attitude pleine de réserves que la Prusse prend subitement, du démenti donné par le prince de Hohenzollern au traité d'alliance, et surtout du silence qui se fait dans les journaux prussiens sur le mémorandum.

Il y a plus encore. Malgré les dépêches de Saint-Petersbourg, qui continuent à affirmer que le mémorandum sera remis à la Porte sans modifications, on mande d'Emms à la Correspondance universelle, que le prince Gortschakoff télégraphie le contraire aux ministres de France et d'Italie.

Cette dépêche est-elle vraie? Nous n'en savons rien; nous l'enregistrons avec tant d'autres, en attendant la lumière sur les négociations de la diplomatie; mais nous ne pouvons nous empêcher d'y voir, ne fût-elle qu'un bruit, le symptôme d'un changement d'attitude de la part de la Prusse, qui obligerait la Russie à temporiser.

Faut-il ajouter foi aux autres changements qui sont signalés dans les cabinets européens? Nous nous trouvons toujours en face des mêmes obscurités; nous rapportons donc comme une simple appréciation la dépêche suivante que le Daily News reçoit de Berlin, 4^{er} juin.

« Le bruit court que la France se considère comme relevée, par suite de la révolution de Constantinople, des engagements pris par elle au sujet du mémorandum de Berlin, et qu'elle semble vouloir adopter une politique plus indépendante et plus active à l'égard de la question d'Orient. Ce bruit aurait causé une grande sensation dans les cercles politiques de Vienne. »

Nous ne pouvons apprécier cette dépêche, on le comprendra, qu'avec la plus extrême réserve, puisqu'il y est question d'engagements pris par M. le duc Decazes, de liberté d'action recouvrée, de politique plus indépendante et plus active: La France, à cette heure, ne peut avoir de politique active qu'à la condition d'être fortement appuyée

par une puissance étrangère. Or, nous nous demandons où est cet appui et quelle alliance subite nous avons trouvée? Nous nous réjouissons certes d'une alliance qui doublerait notre force et nous rendrait une place dans le concert européen; mais enfin si cette alliance n'était pas bien sûre, bien formelle, nous considérerions toujours comme une imprudence toute politique « plus active. »

Nous sommes depuis quelques jours en face de toutes les hypothèses, nous recevons à tout moment des dépêches contradictoires, ou du moins tellement embrouillées sur l'action des puissances, que la vérité est impossible à distinguer. Les nouvelles de Constantinople sont toutes arrêtées, et nous ne les connaissons que par les lettres que nous apportent les paquebots. Il est donc difficile de se retrouver dans ce labyrinthe politique, où chaque puissance cache son jeu.

A cette heure, nous ne voulons tenir compte que des faits bien précis qui peuvent éclairer la situation. Or, ce qui nous parvient confirme ce que nous disions ces jours-ci, que rien n'est changé dans la gravité des conjonctures présentes.

Nous avons annoncé, d'après une dépêche confirmée hier matin, que le prince Milan, ayant à ses côtés son commandant en chef, le général Tcherniaieff, avait assisté au départ pour la frontière des corps du génie et du train des équipages.

Cette marche à la frontière de toute l'armée serbe est un fait très-grave, quand on connaît l'esprit belliqueux de cette population, quand on se rappelle le mot du prince Milan: « La Serbie doit faire la guerre ou périr! »

On dit que le prince Gortschakoff a télégraphié au souverain serbe de ne pas engager la lutte aussi vite. Mais, à cette heure, c'est un conseil un peu tardif, et peut-être n'est-il destiné qu'à sauver les apparences. Peut-être, on est en droit de le supposer, la Russie donne-t-elle par dessous main des encouragements contraires.

A côté de ce fait, nous pouvons en affir-

mer un autre, c'est que l'insurrection grandit, et si l'on en parle peu, c'est que la Turquie arrête les nouvelles. La lutte prend des proportions considérables, et s'étend partout avec un caractère de sauvagerie qui présage les plus tristes excès.

Voici ce que nous lisons dans l'Univers:

« Nous apprenons de source indirecte, sans pouvoir garantir cette information, que les Turcs auraient commencé à exercer des violences contre les chrétiens dans plusieurs localités du Liban. »

« Un certain nombre de ceux-ci auraient été fusillés ou massacrés par les bachi-bouzouks. »

« On nous assure que le gouvernement a reçu des dépêches relatives à ces faits. »

La révolution de Constantinople a bien pu changer un sultan, elle n'a changé ni les finances ni les forces militaires. Nous nous demanderons donc toujours comment le nouveau gouvernement tiendra tête à cette insurrection, surtout si l'armée serbe entre en ligne, et comment il fera face à une situation désespérée contre laquelle s'est brisé Abdul-Aziz?

On ne remettra pas le Mémorandum; parce qu'un hatt impérial donne satisfaction aux demandes de réformes. — soit! — Mais comme ces réformes resteront en projet sur le parchemin, comme la lutte ne cessera pas, comme la Turquie n'a pas plus de ressources qu'auparavant, l'Europe se retrouvera avant peu en présence du même problème à résoudre.

On n'inventera pas ce jour-là un nouveau Mémorandum; il faudra bien en arriver aux mesures efficaces, dont parlait la Note de Berlin.

Or, quelles seront ces mesures? Quelles seront les puissances chargées de les prendre? Quelles alliances verrons-nous? — Voilà les questions qui se posent, mais auxquelles il est impossible de répondre à cette heure.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UNE FAMILLE RIDICULE.

(Suite et fin.)

VI.

La jeune fille, de son côté, encouragée par l'affection de son cousin, se montrait d'heure en heure plus intelligente de ce qu'il désirait. La tendresse épanouit l'âme comme le soleil les fleurs. Mille nouvelles pensées venaient à Rose, mille nouveaux intérêts s'éveillaient dans sa vie.

La transformation de Rose commençait à se révéler jusque dans son extérieur; son front semblait s'être élargi, ses yeux plus pensifs avaient pris une modeste assurance — sûre de n'être plus raillée, elle marchait à l'aise dans son bonheur.

Cependant Sorel était presque entièrement réta-

bli. Ses entretiens avec sa cousine pouvaient être plus longs, plus suivis et prendre presque la forme de leçons. Quelquefois il se plaisait à lui faire à haute voix quelques lectures de nos poètes modernes, et il jouissait de son émerveillement au milieu de ce monde tout nouveau d'images et d'idées. Il se plaisait alors à interroger ses émotions, à écouter ses confessions toujours charmantes, parfois profondes comme tout ce qui est sincèrement naïf.

Un soir qu'il lui lisait ainsi une méditation de Lamartine, Marguerite annonça monsieur et mademoiselle Garin. Edmond éproua une sorte de contrariété et de confusion. Mais le jeune peintre venait d'entrer suivi de sa sœur; tous deux coururent à lui avec des exclamations de joie caressante.

— Enfin, le voilà debout! s'écria Paul. Ce cher Edmond! Quel bonheur de le trouver rétabli.

— Ah! nous n'avons pensé qu'à vous depuis six semaines, interrompit Berthe d'un accent plaintif.

— Et quel dommage qu'il n'ait pu nous accompagner, reprit Garin. Votre pays est plus beau que l'Ecosse, mon cher!

— Et les habitants qu'on nous avait représentés comme des sauvages, reprit la jeune fille, ils nous ont partout reçus en amis.

— On nous a donné des fêtes.

— Nous avons logé à Brest, chez le préfet maritime.

— Nous avons vu manœuvrer la flotte.

— Et l'on a donné un bal, pour nous, à bord du vaisseau amiral.

— On peut être fier d'appartenir à un tel pays, observa Paul gravement.

— J'ai bien promis d'y revenir, ajouta Berthe.

Tout cela s'était dit si rapidement, que Sorel n'avait pu prononcer un mot. Il lui sembla seulement que si elle n'avait pensé qu'à lui, mademoiselle Garin avait au moins raisonnablement essayé de se distraire; mais, après tout, elle le croyait mort ou mourant, et devait le regarder comme un prétendu fort incertain.

Lorsqu'ils eurent fini de raconter leur voyage, Sorel les félicita d'avoir rapporté de si bons souvenirs de la Bretagne.

— Et pendant ce temps, ce pauvre M. Edmond était au lit! dit Berthe.

— Trop heureux de ne pas être entre quatre planches, observa Paul.

— Ah! je n'oublierai jamais cette scène, reprit la jeune fille; je crois voir encore la calèche sur le bord de l'abîme... c'était horrible!

— On pourrait faire de cela un tableau, observa Garin pensif.

— Voulez-vous que je pose? demanda Edmond avec une légère ironie; je suis encore assez pâle pour cela.

— Le jeune peintre allait répondre, lorsque le capitaine entra.

— Eh! ce sont nos Parisiens, s'écria-t-il en tendant la main à Garin. Eh bien! notre gars est remis de son abordage, et le voilà qui a quitté la cale de radoub; je venais le chercher pour qu'il vît ma récolte de rousselets.

— Mademoiselle aurait-elle aussi une recette pour les conserves de poires? demanda Paul en se tournant vers Rose avec un grand sérieux.

— La jeune fille rougit et Edmond se mordit les lèvres.

— Ma cousine en connaît au moins une pour soulager ceux qui souffrent, dit-il, et celle-là, il en est beaucoup qui l'ignorent.

— Je n'ai jamais douté des qualités éminentes de mademoiselle, dit le jeune peintre en s'inclinant; vous m'avez entendu plusieurs fois dire toute ma pensée à cet égard, et il me semble qu'alors nous étions d'accord.

— Alors je ne la connaissais pas comme aujourd'hui, reprit Sorel en rougissant.

Il a raison, s'écria le capitaine avec un gros rire; Zozo masque ses batteries; mais, au fond, c'est une fine voilière et solide au gros temps; tout le portrait de sa mère. Elle mérite d'être heureuse.

— Et elle le sera, répliqua Edmond vivement.

Berthe et Paul échangèrent un regard.

— Pardon, dit celui-ci d'un ton un peu contraint, nous ne voudrions pas troubler des épanchements

Chronique générale.

Le bruit a couru pendant quelques jours de la démission du duc Decazes. Le *Moniteur*, organe officieux du ministère des affaires étrangères, publiée à ce sujet la note suivante :

« Le Nord se dit en mesure d'annoncer que le duc Decazes a donné sa démission de ministre des affaires étrangères. Nous croyons que notre honorable confrère est mal renseigné. Les bruits qu'il a accueillis ont une origine parfaitement connue. C'est M. Thiers qui les a mis en circulation, nous ne savons dans quel but, ou plutôt nous ne le savons que trop.

» Quand le moment viendra de discuter les noms que l'hôtel de la place Saint-Georges met en avant, soit pour remplacer le duc Decazes au ministère des affaires étrangères, soit pour pourvoir nos grandes ambassades à l'étranger, nous espérons qu'il ne sera pas difficile de démontrer au public que M. Thiers se trompe une fois de plus. Pour le moment, qu'il nous suffise de dire qu'il n'est pas question, dans le conseil des ministres, de la retraite de M. le duc Decazes. Nous sommes en présence d'un cabinet solidaire et responsable, et l'opposition sait parfaitement qu'on ne peut toucher à un de ses membres sans atteindre la combinaison tout entière. »

Nous devons tenir pour exact ce que dit le *Moniteur* au sujet du maintien de M. Decazes. Mais la théorie qu'il émet à ce propos est au moins singulière. On peut parfaitement renverser un ministre sans que pour cela tout le ministère soit ébranlé.

La commission du budget s'est occupée des dépenses du ministère des finances; M. Léon Say a déclaré qu'il était impossible de réduire le chiffre des dépenses demandées pour son ministère. Les besoins sont considérables; il y a des services qu'il faut organiser; le personnel employé dans plusieurs bureaux doit enfin être classé, rémunéré. Au conseil d'Etat, des frais d'installation sont indispensables. Le ministre a surtout défendu l'administration des tabacs, qui était très-attaquée. Il a déclaré que son budget ne présentait aucune lacune, comme certains budgets en ont offert depuis plusieurs années. Chaque crédit demandé sera affecté aux dépenses indiquées.

L'amendement suivant au projet de loi tendant à modifier les articles 13 et 14 (collation des grades) de la loi du 12 juillet 1875, sur l'enseignement supérieur, a été présenté par M. Arsène Picard (Calvados) :

« Remplacer l'article 13 du projet de loi de la commission par la disposition suivante (modification de l'amendement n° 4 de MM. Raoul Duval et Sarlande) :

de famille... Seulement, comme notre départ est prochain, nous venions savoir si Sorel comptait toujours faire route avec nous.

Edmond regarda Rose, puis son oncle, et parut embarrassé.

— Je crains que M. Sorel n'ait pris goût au jardinage, et ne veuille compléter son instruction avant de partir, observa Berthe avec un persillage amer.

— En effet, dit le jeune homme, j'ai changé d'avis.

— Que dis-tu ? s'écria le capitaine; tu restes avec nous ?

— Et pour toujours, mon oncle, si vous le voulez.

M. Dubois poussa une exclamation de joie, regarda son neveu, puis sa fille.

— Ainsi, balbutia-t-il... tu as pris la plaisanterie d'autrefois au sérieux...

— Ma cousine y consent-elle, demanda Edmond tendrement, en tendant la main à la jeune fille.

Pour toute réponse, celle-ci se jeta dans les bras de son père.

(Magasin pittoresque, tome VIII.)

» Art. 13. — « Les grades seront conférés, au nom de l'Etat, par le ministre de l'instruction publique, sur le vu d'un certificat d'aptitude délivré par un jury élu pour trois ans, et au scrutin secret, par les membres du conseil supérieur de l'instruction publique. »

Voici l'amendement présenté par M. Gambetta et soixante-quinze de ses amis de la gauche à la loi municipale :

« Art. 51. — Dans toutes les communes de France, excepté la capitale, le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Si, après deux scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité, on procédera à un scrutin de ballottage; en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé.

» La séance est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal. »

Cet amendement, appuyé par la gauche, sera combattu par le ministère.

Les députés de la gauche doivent déposer un amendement au budget pour demander que les anciens préfets de l'empire auxquels des pensions sont allouées pour infirmités subissent la visite d'une commission médicale, et que ces pensions ne soient maintenues que dans le cas où ces infirmités auront été bien et dûment constatées. C'est l'Événement qui le dit.

La commission chargée d'examiner le projet de loi concernant la concession d'une pension de 6,000 fr. à titre de récompense nationale, à M^{me} veuve Ricard, a nommé son président et son secrétaire.

Ont été élus, MM. Desseaux et Chiris. D'après un petit calcul fait par la *Gazette*, lequel nous avons déjà reproduit, M^{me} Ricard jouirait de trente mille francs de rentes. Avec le gouvernement, la commission a pensé que ses revenus ne suffisaient pas à lui assurer une existence convenable et ne pouvaient lui permettre d'achever l'éducation de ses enfants. Elle a donc adopté par 7 voix contre 4 le projet de loi.

Peut-être la commission a-t-elle voulu donner à la veuve du ministre défunt l'occasion de suivre le noble exemple donné sous la Restauration par le duc de Richelieu et lui laisser le mérite d'un refus.

Les journaux républicains annoncent que M. Rouvier est décidé à monter à la tribune quand viendra la discussion du rapport Lisbonne concluant, comme on sait, à l'autorisation de poursuites.

La vérité sur le massacre de Salonique.

Le *Messenger d'Athènes*, du 27 mai, contient un article fort long, que nous ne pouvons reproduire, intitulé : *La Vérité sur le massacre de Salonique*. Il confirme nos prévisions du premier moment sur l'enlèvement de la jeune fille bulgare et sur la lâcheté, pour ne pas dire la complicité, du gouverneur.

La jeune fille était enlevée pour le harem de Emin-Effendi, qui remplit à Salonique des fonctions judiciaires équivalentes à celles de nos procureurs de la République. La mère, partie de Bagdouza à la recherche de sa fille, rencontra celle-ci aux environs de la gare. La jeune fille, reconnaissant sa mère, se jeta dans ses bras, et les deux femmes se mirent à appeler au secours. Voilà comment le mouvement a commencé; les chrétiens n'ont fait que prêter assistance à ces deux victimes que les Turcs violentaient.

Le reste de l'article du *Messenger d'Athènes* nous montre que le gouverneur, parfaitement prévenu, n'a rien fait pour protéger les deux consuls. Quand ceux-ci ont été entraînés à la mosquée, Emin-Effendi était au milieu des Turcs fanatisés. Ce personnage est donc le héros sinistre du drame, et nous n'avons pas appris qu'il ait été arrêté. Ce fait doit être retenu.

Quant au consul d'Amérique, à qui l'on a fait jouer un rôle en cette affaire, il était absent de Salonique ce jour-là.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, organe officieux, publie un article sur l'éventua-

lité d'un massacre de chrétiens, dont nous extrayons le passage significatif qui suit :

« Nous croyons sans peine que les autorités ottomanes, averties par ce qui vient de se passer à Salonique, veilleront à ce que de pareils méfaits ne se renouvelent pas, et la présence des flottes européennes dans les eaux turques leur sera sans doute d'un appui efficace dans cette tâche; — mais quant aux tendances libérales et tolérantes d'un mouvement dirigé par les sofas et les oulémas, — il sera permis de les envisager avec d'autant plus de réserve, que les chefs — eussent-ils les intentions les plus louables — ne restent pas toujours les maîtres des masses qu'ils appellent à l'action. »

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne publie le télégramme suivant :

« Lord Lyons (l'ambassadeur d'Angleterre) s'est rendu chez le duc Decazes pour lui déclarer que l'Angleterre regardait le *Mémorandum* de Berlin comme un anachronisme, même si l'on y introduisait certains changements. Le duc Decazes, sans toutefois adhérer officiellement au point de vue anglais, a télégraphié à M. de Bourgoing, ambassadeur de France à Constantinople, de déclarer au sultan que la France avec l'Europe verrait d'un très-bon oeil la proclamation d'une constitution qui accorderait plus que les insurgés n'avaient demandé. »

Ceci soit dit à titre d'information. Resté à savoir ce que valent les dires de la *Nouvelle Presse libre* !

On écrit de Versailles :

« Le bruit court à Versailles, sur les affirmations d'un journal de Berlin, que la Serbie refuse de reconnaître le nouveau sultan jusqu'à la régularisation du mouvement qui a éclaté à Constantinople. »

Etranger.

L'ENTREVUE D'EMS.

Le *mémorandum* de Berlin a fait fiasco; mais ses auteurs n'ont pas pour cela renoncé à travailler avec la bonne volonté que l'on sait au maintien de la paix.

L'empereur de Russie prolonge son séjour à Ems; bien entendu la politique, au dire des officieux, n'a rien à y voir; le froid ayant empêché le czar de commencer ses bains à l'époque fixée, le czar restera un peu plus longtemps à Ems.

On sait aussi que l'empereur Guillaume devait aller faire une visite de voisin poli à son hôte impérial; bien fin qui voit de la politique là-dessous, et si aujourd'hui on sait que le prince de Bismark accompagne à Ems son auguste maître, vous n'ignorez pas que c'est uniquement pour profiter d'une occasion de promenade qui lui procurera la distraction d'une amicale entrevue avec le prince Gortschakoff; le comte Andrassy manquera bien à la fête; mais comme le comte Carolvi se trouvera là à point pour le remplacer, on peut croire que la conversation ne languira pas trop.

C'est le *Pall Mall* qui nous signale cette suite des conférences de Berlin; il s'abstient de commentaires, et nous ferons comme lui; le mieux est d'attendre ce qui sortira de la nouvelle entrevue.

On aurait pourtant tort de douter des pacifiques intentions de la Russie; nous avons appris, par le correspondant du *Times* à Pesth, que le prince Gortschakoff, en présence des bruits qu'on fait courir sur les préparatifs belliqueux de la Serbie, a télégraphié au prince Milan pour lui recommander de ne pas s'embarquer dans de folles aventures.

La réponse nous parvient aujourd'hui par le *Pall Mall*, dont le correspondant à Berlin apprend que la Serbie refuse de reconnaître le nouveau sultan et de lui payer son tribut déjà arriéré de deux ans.

Il est clair que refuser de lui payer son tribut et de reconnaître son suzerain ce n'est pas courir à de folles aventures. Cela ne trahit pourtant pas des dispositions bien pacifiques. Si c'est une comédie, elle continue longtemps, mais elle ne trompe plus personne; à côté de la langue officielle que parle le gouvernement russe, il y a une autre langue qu'on entend par intervalles, qui

n'est point parlée pour l'Europe et que les insurgés comprennent bien.

ANGLETERRE.

La bienveillance de l'Angleterre pour la Turquie n'est pas purement platonique. Elle commence à user de bons procédés. Nous avons déjà dit qu'elle faisait un service de surveillance sur les côtes, fournissant des armes et de l'argent. Ces faits sont confirmés.

Empêcher le débarquement des armées destinées aux insurgés, c'est déjà un service; on débarquer soi-même pour les soldats turcs et leur avancer leur solde, c'est mieux.

Signalons aussi que les cartes semblent se brouiller entre la diplomatie russe et la diplomatie autrichienne, au dire du correspondant toujours.

Il paraît, en effet, que la *Gazette*, de Moscou se plaint amèrement du changement de langage du comte Andrassy et décoche à la politique les railleries les plus aigres de son répertoire.

On remarque d'ailleurs que la presse russe s'abstient de discuter la question de renversement d'Abdul-Aziz; elle attend simplement ait tracé son programme pour son de sa réserve.

L'Agence Havas publie les nouvelles suivantes :

« L'on croit maintenant que la Russie d'accord avec les autres puissances, a consenti à différer la présentation du *mémorandum* à la Porte.

» On dit que trois bâtiments de guerre anglais croisent sur les côtes de l'Albanie pour empêcher le débarquement de munitions destinées aux insurgés.

» Ces jours-ci, trois navires de guerre anglais ont débarqué une cargaison de canons et de fusils pour les troupes turques en Albanie.

» La Russie paraît ne vouloir reconnaître Mourad V. que s'il renonce à l'idée de faire la guerre à la Serbie et au Monténégro. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Causerie musicale.

Aimez-vous la musique? on en a partout.

Les festivals, concours et fêtes musicales de toutes sortes deviennent plus que jamais à la mode; et si les grands centres de population donnent l'exemple, sous ce rapport, aux localités de moindre importance, celles-ci, suivant la mesure de leurs forces, ne restent point en arrière et recherchent toutes les occasions d'offrir à leurs habitants et aux étrangers quelque solennité où la musique ne cesse de briller au premier rang. Il n'est pas de concours régional ou exposition, pas d'érection de statue, pas de cérémonie officielle, pas de cavalcade, pas de belle fête enfin, où un corps de musique ne soit l'un des principaux attraits et n'obtienne tous les suffrages. Ne voyons-nous pas aussi de modestes petites villes, de simples communes même, posséder une musique d'harmonie ou fanfare dont elles sont fières à juste titre?... Du reste, l'art musical étant enseigné partout de nos jours, et les sociétés qui le popularisent se multipliant de plus en plus, peut-être serons-nous en mesure, dans un avenir encore éloigné, de rivaliser avec certains peuples voisins dont la mélomanie — ceci soit dit dans la meilleure acception du mot — est devenue légendaire. Puisse-t-on nous n'avoir jamais à soutenir de lutte moins pacifique !

Loin de rester à l'écart de ce mouvement, la ville de Saumur est entrée dans une excellente voie : elle possède deux sociétés musicales qui continuent de progresser, grâce à l'habileté et au dévouement des chefs, à la bonne volonté et à la persévérance des exécutants. Les musiques de nos établissements d'instruction sont devenues pour ces sociétés de précieuses pépinières où beaucoup d'elles peut faire de temps à autre de nouvelles recrues. Nous aimons à rappeler les brillants succès obtenus l'an dernier, par les musiciens saumurois, à Angers, à Nantes, aux Sables-d'Olonne; c'était là un heureux présage de nouveaux triomphes pour l'avenir.

La création de ces deux musiques a été

une bonne fortune pour notre ville qui, depuis la suppression de celle de l'Ecole de cavalerie, n'en possédait aucune. Pendant l'hiver, le public dilettante assiste à quelques bonnes soirées, et dans la belle saison les fêtes musicales ne manquent point. Avec le mois de mai de cette année ont commencé, dans le square du théâtre, les concerts donnés par la musique municipale, seule ou avec le concours des musiques du collège et de l'école mutuelle.

Dimanche soir encore, à quatre heures et demie, la musique des sapeurs-pompiers a donné au Champ-de-Foire son premier concert de la saison. L'exécution des divers morceaux a fait passer quelques instants bien agréables aux nombreux promeneurs qui sillonnaient la place ou entouraient l'esplanade.

Déjà nous avons dit, maintes fois, que le Champ-de-Foire était un emplacement des plus convenables pour ces sortes de fêtes : de l'espace, de l'ombre, voilà ce qui manque généralement à Saumur et que nous possédons cependant ici. On arrive par six rues différentes à cette place ou plutôt à ce mail près duquel se trouve, à l'extrémité de son avenue, bordée de platanes, la gare du chemin de fer de Poitiers. Ce quartier s'embellit chaque jour et de coquettes habitations s'y élèvent de toutes parts ; il est déjà l'une des promenades favorites des Saumurois.

Nous regrettons que l'on n'ait pas encore donné, ne serait-ce qu'une fois l'an, vers les mois de juin ou juillet, quelque fête vénitienne et musicale dans ce lieu qui, à défaut de tout autre emplacement aussi vaste, se prêterait si admirablement aux illuminations. Les recettes des entrées et des chaises couvriraient certainement et au-delà les frais que l'on pourrait faire à cette occasion.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, encore un mot. Pourquoi n'organiserions-nous pas, à notre tour, un véritable festival ? car enfin nous en voyons des exemples dans des villes moins importantes que Saumur. Beaucoup de musiques d'harmonie ou fanfares voisines, notamment celles de Thouars, Loudun, Chinon, Restigné, Doué, les Rosiers, Beaufort, Saint-Mathurin, Vivy, et autres localités plus éloignées, ne refuseraient pas, croyons-nous, de se rendre à notre invitation. La aussi il y aurait de grands frais, mais les recettes viendraient en compensation. Le défilé des musiques, bannières en tête, serait pour nos rues un spectacle tout nouveau. Nous offririons une fête diurne et une fête de nuit qui attireraient les populations d'alentour, et les habitants de Saumur y trouveraient plaisir et profit.

A ce propos, on a vu dans notre numéro d'hier que le dimanche 9 juillet prochain aura lieu à Angers le grand festival annuel organisé par la Société de Sainte-Cécile. Ce sera encore une de ces magnifiques solennités musicales dont le chef-lieu de Maine-et-Loire semble avoir le privilège. Nous ne savons encore si les musiques de notre ville se rendront à Angers pour cette circonstance.

Enfin, le bruit s'est répandu ces jours-ci que la ville de La Flèche venait d'adresser ses invitations pour une fête du même genre.

Mais en voici bien d'une autre ! Nous apprenons en terminant qu'un festival doit avoir lieu à Doué, le dimanche 23 juillet prochain. Vous avez bien lu : Doué, Doué-la-Fontaine, la jolie petite ville, chef-lieu de l'un des cantons de l'arrondissement de Saumur, organise un festival ! Nous ne pouvons que lui souhaiter complète réussite.

Plus que jamais, c'est le cas de poser aujourd'hui la question : Quand aurons-nous un festival à Saumur ?

L. D.

LA COURSE DE VELOCEPÈDES D'ANGERS À TOURS ET DE TOURS À ANGERS.

Les velocipédistes qui ont passé hier matin à Saumur, de 6 à 7 heures, ont retraversé la place de la Gare plus tôt qu'on ne le prévoyait.

Sont arrivés à Saumur :

1^{er}, M. Tissier, de Chambéry, à 4 heures après midi.

2^o, M. Thuillet, de Paris, à 4 heures 5 minutes.

3^o, M. Jactel, de Tours, à 4 heures 6 minutes.

4^o, M. Laumailié, à 4 heures 27 minutes.

5^o, M. Chopin, à 2 heures.

Les suivants sont arrivés à de longs intervalles, mais onze ont exécuté le parcours entier jusqu'à Tours.

Le Journal de Maine-et-Loire, paru hier à Angers, nous donne les renseignements suivants sur cette course d'un genre tout nouveau :

« Ce matin mardi, à quatre heures, au rond-point des Magnolias, en présence d'un millier de personnes environ, a eu lieu le départ des 15 velocipédistes engagés pour la grande course de fonds d'Angers à Tours et de Tours à Angers, soit 240 kilomètres. »

Les prix de 500, 250, 125, 75 et 50 fr. seront très-vivement disputés. Des rivalités de divers genres, réputation, amour-propre, clocher, etc., sont en jeu ; et l'on peut être sûr que les favoris, MM. Laumailié d'Angers, Tissier de Chambéry, Jactel de Tours, Terront, Thuillet et Chopin de Paris, feront de véritables prodiges pour se surpasser mutuellement. Plusieurs des coureurs, afin de ne pas perdre de temps, partent décidés à ne pas descendre pour ainsi dire un instant de leur vélocé avant d'avoir achevé leurs soixante lieues. Les frères Pascaud ne prennent pas part à la course.

Voici l'itinéraire : Angers rond-point, les Ponts-de-Cé en tournant par la route de la Pyramide près le pont de l'Authion, la Pyramide, la Daguinière, la Beaulle, Saint-Mathurin, les Rosiers, Saint-Clément, Saint-Martin, Saint-Lambert, Saumur Croix-Verte, Villebriant, Chouzé, Port-Boulet, la Chapelle, les Trois-Volets, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Saint-Cyr, Tours grand pont. Au retour, même trajet. Des stations de contrôle sont établies à Saint-Mathurin, Saumur, Langeais et Tours.

On compte sur une vitesse de 5 lieues à l'heure en moyenne, et l'on estime que les vainqueurs arriveront ce soir au rond-point des Magnolias vers quatre ou cinq heures. Deux ou trois commissionnaires, munis de grosses cornes, seront espacés en avant d'Angers sur la route des Ponts-de-Cé afin de signaler l'arrivée et d'avertir la foule de vouloir bien laisser la chaussée libre. »

L'Indépendant d'Indre-et-Loire a publié hier les lignes suivantes sur l'arrivée des velocipédistes à Tours :

« Dimanche, notre compatriote, M. Jactel, a remporté à Angers, dans une lutte vélocipédique épique, un premier prix ex æquo avec le fameux veloceman qui a fait le voyage aller et retour de Paris à Vienne (Autriche). »

Ces courses à fond de train entre Angers et Tours se sont continuées aujourd'hui. Trente concurrents inscrits sont partis d'Angers ce matin ; près de moitié sont arrivés à Tours dans la matinée ; une foule nombreuse qui leur prodiguait des ovations les attendait au pied de la statue de Descartes, lieu du rendez-vous. C'est de là que les intrépides velocipédistes doivent repartir pour Angers, où l'on proclamera définitivement le nom des vainqueurs.

Ce matin, à neuf heures deux minutes, les deux juges du camp stationnant au pied de la statue de Descartes ont vu arriver M. Tissier, de Chambéry, qu'un accident fortuit arrivé à Langeais avait cependant retardé notablement. M. Tissier, après un arrêt d'un quart d'heure, est reparti à toute vitesse pour Angers. M. Jactel, de Tours, est arrivé second à neuf heures onze minutes. M. Laumailié, de Château-Gontier, est arrivé troisième à neuf heures 22 minutes ; M. Thuillet, Camille, de Paris, à neuf heures 35, et M. Chopin, également de Paris, à 9 heures 48. Comme on le voit par les renseignements qui précèdent, les velocemen font maintenant concurrence à la petite vitesse. »

Arrivée à Angers.

M. TISSIER, de Chambéry, arrive 1^{er} à 3 heures 27 minutes.

MM. Thuillet et Jactel suivent à quelques minutes de distance.

Un des frères Terront, de Paris, est tombé à La Chapelle. Son vélocé a buté contre un caillou. M. Terront a été blessé au visage et au bras gauche. Il est arrivé à Angers et se trouvait au rond-point à l'arrivée du vainqueur.

M. Chopin est également tombé près de La Chapelle.

Un ou deux des autres concurrents sont tombés, nous a-t-on dit. Les chutes étaient occasionnées par des chiens se précipitant sur le velocipède.

En arrivant, le vainqueur est tombé dans les bras de deux commissaires, qui l'ont emmené en le tenant sous les bras.

La nouvelle route des Ponts-de-Cé, par où venaient les concurrents, était couverte

de curieux sur toute son étendue. On a eu beaucoup de peine à ouvrir un passage.

Lorsque M. Tissier est arrivé, de vifs applaudissements ont éclaté.

Le trajet entier (240 kilomètres) a été accompli en ONZE HEURES VINGT-SEPT MINUTES. (Union de l'Ouest.)

VELOCE-CLUB D'ANGERS.

Voici le résultat des courses de velocipèdes qui ont eu lieu dimanche à Angers :

1^{re} COURSE. — Course de velocipèdes ferrés.

1^{er} prix, M. Armand, de Blois, médaille vermeil grand module.

2^o prix, M. Clérambault, de Chalonnes-sur-Loire, médaille vermeil.

3^o prix, Pérol jeune, de Nantes, médaille d'argent grand module.

4^o prix, M. Bouras, d'Angers, médaille d'argent.

5^o prix, M. Touzé, d'Angers, médaille d'argent.

6^o prix, M. Saulgrain, d'Angers, médaille d'argent.

2^e COURSE. — Championnat de l'Ouest.

Distance : 2,800 mètres, parcourus en 6 minutes 40 secondes.

1^{er} prix, M. Laumailié, de Château-Gontier, 200 fr. et une médaille offerte par M. Mailhé, député de Maine-et-Loire.

2^o prix, M. Jactel, de Tours, 100 fr.

3^o prix, M. Legagneux, d'Angers, 75 fr.

4^o prix, M. Baudrier, d'Angers, 50 fr.

5^o prix, M. Métivier, d'Angers, médaille vermeil.

6^o prix, M. Laval, d'Angers, médaille d'argent.

3^e COURSE. — Concours international.

Distance : 5,600 mètres, parcourus en 13 minutes 11 secondes.

1^{er} prix, M. Charles Terront, de Paris, 250 francs et une médaille offerte par M. de Soland, député de Maine-et-Loire.

2^o prix, M. Henri Pascaud, de Paris, 125 francs et une médaille d'argent.

3^o prix, M. Camille Thuillet, de Paris, 75 francs et une médaille d'argent.

4^o prix, M. Tissier, de Chambéry (Savoie), 50 fr.

4^e COURSE. — Course d'adresse.

1^{er} prix, M. Henri Pascaud, de Paris, 100 francs.

2^o prix, M. Pierre Pascaud, de Paris, 50 francs.

3^o prix, M. Charles Terront, de Paris, médaille vermeil.

5^e COURSE. — Handicap.

1^{er} prix, M. Camille Thuillet, de Paris, 100 fr.

2^o prix, M. J. Delisse, de Saint-Nicolas-de-Redon, 50 fr.

3^o prix, M. Tissier, de Chambéry (Savoie), 20 fr.

4^o prix, M. Baudrier, d'Angers, médaille d'argent.

6^e COURSE. — Course de consolation.

1^{er} prix, M. Pierre Pascaud, de Paris, 50 francs.

2^o prix, M. Paul Chopin, de Paris, 30 fr.

3^o prix, M. Jules Terront, de Paris, 20 fr.

L'ASCENSION DU BALLON GODARD.

Nous lisons dans le Patriote :

« Dimanche a eu lieu, au milieu d'un grand concours de population, la fête aérostatique donnée au Jardin du Mail, à Angers, par M. Eugène Godard. »

À 5 heures et demie, deux voyageurs, deux jeunes gens de notre ville, MM. Fernand Bertault, photographe, et Martin, avocat, prenaient place dans la nacelle ; mais quelques instants après M. Martin dut descendre, l'aéronaute ayant jugé la nacelle trop chargée.

À 6 heures, aux applaudissements de la foule, le ballon s'élevait dans les airs, poussé par un vent sud-ouest dans la direction de Baugé.

M. Fernand Bertault a bien voulu nous communiquer les quelques notes qui suivent sur son voyage aérien.

À 6 heures 10 nous nous trouvons au-dessus du camp d'Eventard, que nous laissons cependant un peu à gauche. Nous apercevons en passant le Plessis-Grammoire. Voici Corniller, que nous laissons à droite. Mais nous baïssons d'une manière sensible, et M. Godard jette deux sacs de lest.

Aussitôt nous nous élevons avec rapidité ; nous passons entre Chaumont et Lué, et à 6 heures 50 nous planons au-des-

sus de Jarzé avec une altitude de 500 mètres environ. Nous passons à gauche d'Echemiré, et nous allons tomber dans une prairie, au lieu dit le Bois-Binnetaud. Il est 7 heures 10 minutes.

Un grand nombre d'habitants de la campagne qui avaient aperçu le ballon étaient accourus pour assister à la descente ; ils accueillirent les voyageurs avec beaucoup de sympathie, et le fermier du Bois-Binnetaud, M. Desrue, se chargea de conduire l'aérostat et ses accessoires jusqu'à Baugé. M. le substitut de Baugé, qui avait appris l'arrivée de MM. Godard et Bertault, partit au-devant d'eux pour leur souhaiter la bienvenue. À 10 heures les voyageurs étaient à Baugé.

La hauteur maximum atteinte par le ballon a été de 500 mètres (au-dessus de Jarzé). La hauteur moyenne a été de 350 à 400 mètres.

Dimanche prochain, M. Godard exécutera une seconde ascension, avec fête de nuit ; l'aéronaute partira à 10 heures du soir. »

Les courses de Nantes auront lieu les jeudi 20 et dimanche 23 juillet.

LES EXPOSITIONS D'HORTICULTURE.

Tours. — Une exposition florale se tiendra à Tours du 15 au 20 juin prochain. Elle se composera principalement de roses, de fleurs de la saison et de légumes. En organisant cette exposition, le but de la société Tourangelle d'horticulture est de tenir le public et les amateurs au courant des progrès accomplis dans l'art horticole par le pays, et d'encourager en même temps les efforts des horticulteurs vers les meilleures pratiques et les produits perfectionnés.

Nantes. — Vendredi dernier a été ouverte en cette ville l'exposition d'horticulture qui occupe une partie du cours Saint-Pierre.

Fleurs du pays et fleurs exotiques, fruits de printemps et fruits d'arrière-saison, légumes de toute nature de toute grosseur, se trouvent là en abondance.

Une charmante volière peuplée d'oiseaux aux brillantes couleurs, une ruche en verre, remplie d'abeilles laborieuses ; des instruments aratoires, des objets de jardinage élégants et commodes, s'unissent à l'agréable disposition des gazons, arrosés par un frais ruisseau, pour faire de cette exposition une promenade aussi gracieuse qu'utile.

La fête florale d'avant-hier a été très-brillante, toute pleine d'harmonie et couronnée de lumière. Une foule compacte a écouté avec intérêt, parfois avec enthousiasme, la musique du 64^e, la fanfare d'artillerie, la musique municipale et l'Orphéon de Nantes, qui s'étaient empressés d'offrir leur concours. Les illuminations, organisées par M. Provost, offraient une disposition gracieuse et variée : elles formaient, à leur tour, comme des fleurs de feu, arrangées en brillants parterres, et d'instant en instant les feux de Bengale rougissaient la Cathédrale et la colonne Louis XVI et enveloppaient les arbres et les cours d'une vapeur fantastique. Ça été un spectacle charmant.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 11 juin 1876.

À 8 HEURES DU SOIR, SQUARE DU THÉÂTRE.

Programme.

1. L'Etoile d'or (marche)..... GUESPREAU.
2. Marietta (mazurka)..... TILLIARD.
3. La Part du Diable (fantaisie)..... AUBER.
4. Landsfrau (polka)..... X...
5. Annetta (schottisch)..... TILLIARD.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Librairie GRASSET, rue Saint-Jean.

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M. l'abbé Élie CESBRON,

Curé de Saint-Pierre de Saumur, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers, supérieur des Dames de la Charité du Sacré-Cœur de la Salle-de-Vihiers.

PAR M. L'ABBÉ PICHERIT,

Chanoine de la Cathédrale.

Quelque chose d'intéressant !

L'annonce de fortune de Samuel Heckscher, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette, est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs, que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

THÉÂTRE-SALON, quai de Limoges.

E. MARCKETTI

PHYSICIEN-PRESTIDIGITATEUR.

AUJOURD'HUI et DEMAIN, à huit heures du soir, M. E. Marcketti offrira au public tout ce qu'il y a de plus nouveau et de surnaturel en physique comme en prestidigitation, électricité, spirilisme et magnétisme.

Toutes ces expériences sont créées et importées en France par M. Marcketti, seul émule du docteur Anderson.

Chaque jour, changement de spectacle. Prix des places : chaises numérotées, 2 fr. ; premières, 1 fr. 50 ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 50 c. Les dimanche et jeudi, représentation enfantine de 3 à 5 heures.

M. Marcketti a l'honneur d'informer les chefs d'institution qu'il traite avec eux pour des représentations particulières.

Marché de Saumur du 3 juin.

Froment (l'h.) 77 k. 20 25	Huile chene. 50	—
2 ^e qualité. 74 19 30	Huile de lin. 50	—
Seigle. 75 12 75	Graine tréfle 50	—
Orge. 65 11 75	— luzerne 50	—
Avoine, bar. 50 12 50	Foin (h. bar.) 780	105
Fèves. 75 15 75	— Luzerne — 780	85
Pois blancs. 80 34	— Paille — 780	65
— rouges. 80 26	— Amandes — 50	—
Graine de lin. 70	— Cire jaune. 50	250
Farine, culas. 157	— Chanvres 1 ^{er} 50	250
Colza. 65	— qualité (52 k. 500)	—
Chenevis. 50 10	— 2 ^e —	—
Huile de noix. 50 75	— 3 ^e —	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1875. 1 ^{er} qualité	à 80
Id. 2 ^e id.	à 55

Ordin., env. de Saumur 1875. 1 ^{er} id.	à 45
Id. 1875. 2 ^e id.	à 40
Salnt-Léger et environs 1875. 1 ^{er} id.	à 50
Id. 2 ^e id.	à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1875. 1 ^{er} id.	à 40
Id. 2 ^e id.	à 38
La Vienne, 1874. 1 ^{er} id.	à 30
rouges (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1875. 1 ^{er} qualité	à 100
Champigny, 1875. 1 ^{er} id.	à 120
Id. 2 ^e id.	à 100
Id. 1874. 1 ^{er} id.	à 80
Id. 2 ^e id.	à 75
Varrains, 1875. 1 ^{er} id.	à 80
Varrains, 1875. 2 ^e id.	à 85
Bourguell, 1875. 1 ^{er} id.	à 75
Id. 2 ^e id.	à 70
Id. 1874. 1 ^{er} id.	à 75
Id. 2 ^e id.	à 65
Restigné. 1875. 1 ^{er} id.	à 75
Id. 2 ^e id.	à 65
Chinon, 1874. 1 ^{er} id.	à 75
Id. 2 ^e id.	à 65

CHEMIN DE FER DE POTIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers.
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — — — —
1 — 45 — — — — —
7 — 40 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur.
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — — — —
12 — 30 — — — — —
6 — 20 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JUI 1876.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 % jouissance décembre.	68 40	à 20	à	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	725	à	à	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	700	à	7 50
4 1/2 % jouiss. septembre.	97 25	à 25	à	Crédit Mobilier.	140	à	à	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	547 50	à	2 50
5 % jouiss. novembre.	105 20	à 10	à	Crédit foncier d'Autriche.	455	à	2 50	Société autrichienne, j. janv.	541 25	à	2 50
Obligations du Trésor, t. payé.	490	à	à	Charentes, 400 fr. p. j. août.	487 50	à	1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	330	à	à	Est, jouissance nov.	590	à	1 25	Orléans.	325 50	à	à
Ville de Paris, oblig. 1865-1860.	490	à	à	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	970	à	1 25	Paris-Lyon-Méditerr.	323	à	à
— 1865, 4 %.	510	à	à	Midi, jouissance juillet.	757 50	à	2 50	Est.	314 50	à	à
— 1869, 3 %.	370	à	2 50	Nord, jouissance juillet.	1260	à	à	Nord.	320	à	à
— 1871, 3 %.	360	à	10	Orléans, jouissance octobre.	997 50	à	2 50	Ouest.	321 25	à	à
— 1875, 4 %.	475	à	1	Ouest, jouissance juillet, 65.	645	à	2 50	Midi.	331 25	à	à
Banque de France, j. juillet.	3670	à	10	Vendée, 250 fr. p. j. août.	15	à	à	Deux-Charentes.	303	à	à
Comptoir d'escompte, j. août.	637 50	à	1 25	Compagnie parisienne du Gaz.	1227 50	à	17 50	Vendée.	252	à	à
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	336 25	à	1 25	Société Immobilière, j. janv.	15	à	à	Canal de Suez.	595	à	à
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	à	à	C. gén. Transatlantique, j. juill.	320	à	5				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	660	à	5								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 1^{er} mai 1876)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express.
6 — 45 — — — — —
9 — 1 — — — — —
1 — 37 — — — — —
4 — 10 — — — — —
7 — 47 — — — — —
10 — 37 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.
3 heures 26 minutes du matin, direct.
8 — 30 — — — — —
9 — 41 — — — — —
12 — 38 — — — — —
4 — 44 — — — — —
10 — 38 — — — — —

Letrahi d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

GRAND DEBALLAGE DE BRODERIE ET DE LINGERIE

MAGASIN JAGOT, rue du Puits-Neuf, 21, SAUMUR.

NOTA. — Avant de quitter Saumur, et désirant faire profiter les Dames de cette ville d'un avantage considérable, le propriétaire du grand déballage a l'honneur d'informer la nombreuse clientèle qui l'a si bien accueilli qu'il vient de recevoir de grandes caisses de cols et parures de la plus haute nouveauté. — Ces articles comprennent des cols en toile fine, deux piques, lesquels seront vendus au prix incroyable de 95 centimes pièce. — JUPONS PLISSÉS à 5 fr. 95 c. — JUPONS RICHES, brodés depuis 29 fr. jusqu'à 150 fr., et quantité d'autres articles, tous de la plus grande fraîcheur.

Tout est vendu prix fixe.

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS LE DÉCÈS

De Louis Dupas, dit Gilbert, en son vivant maréchal-ferrant à Méron.

Le dimanche 11 juin 1876, à une heure de l'après-midi, dans une maison sise au bourg de la commune de Méron, occupée par M^{me} veuve Dupas, il sera procédé, par le ministère de M^e SANZAY, notaire à Brézé, à la vente de divers objets mobiliers, outils et marchandises appartenant à M^{me} veuve Dupas.

Il sera vendu :

1^o Tous les outils nécessaires à la profession de forgeron et maréchal-ferrant, notamment deux soufflets de forge, deux enclumes, deux étaux, une bascule et ses poids ;

2^o Diverses marchandises, notamment fers de chevaux, fer neuf, acier, fontes, versoirs, bois de travail pour charroriage, une grande quantité de ferraille ;

3^o Divers objets neufs, tels que : plusieurs charrues, herses pour labours avec dents en fer, une caisse de tombereau, plusieurs charitils, deux trains de carriole, divers outils d'agriculture.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0. Les personnes qui voudraient traiter à l'amiable, et avant la vente du fonds de boutique, sont priées de s'adresser audit M^e SANZAY, notaire à Brézé.

La vente des marchandises et objets neufs est autorisée par ordonnance de M. le président du tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 20 mai 1876. (239)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties.

UN TRÈS-BEAU PRÉ

Situé dans la Guizon, commune de Vivy, près la Ronde.

Contenant 2 hectares 40 ares, clos d'un côté par la Boire et des autres côtés par des fossés.

S'adresser, pour traiter, à M. DAUDET, expert à Allonnes. (248)

A LOUER

Présentement ou pour la Toussaint 1876.

UNE MAISON DE CAMPAGNE

Pres de l'église de Saint-Lambert-des-Levées.

Avec cour, jardin, puits, remise, écurie, etc.

S'adresser à M. LECOMTE, fermier à Mouligné. (226)

UNE DAME VEUVE, ayant déjà l'expérience des malades, s'offre, comme garde-malade, aux personnes qui peuvent avoir besoin de ses services.

S'adresser au bureau du journal.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LUNETTES PINCE-NEZ.

L'Agence du Commerce de Trouville-sur-Mer est la seule maison, pour tout l'Ouest, qui a le dépôt des Lunettes Cristal de Bohême, de Roche, du Rhin, et qui expédie franco la quantité pour choisir, comme sur place.

Ces cristaux, étant les plus doux, conservent la vue, et, en quelques années, on peut se passer de lunettes. Adresser 25 cent. pour recevoir le catalogue. (244)

Gain principal év. 375,000 marcs.

ANNONCE DE FORTUNE

Les gains sont garantis par l'Etat. Premier tirage les 14 et 15 juin.

Invitation à la participation aux chances de gains, aux grands tirages de primes garantis par l'Etat de Hambourg, dans lesquels 7,770,000 reichsmarcs doivent forcément sortir.

Dans ces tirages avantageux, contenant suivant prospectus 81,500 lots, sortent les gains suivants, savoir : 1 gain éminent de 375,000 reichsmarcs, ensuite reichsmarcs 250,000, 125,000, 80,000, 60,000, 50,000, 40,000, 36,000, 4 fois 30,000 et 25,000, 5 fois 20,000, 24 fois 15,000, 12,000 et 10,000, 26 fois 6000, 56 fois 4000, 3000, 206 fois 2500, 2400 et 2000, 415 fois 1500 et 1200, 1356 fois 500, 300 et 250, 27463 fois 200, 150, 138, 124 et 220, 13839 fois 94, 75, 67, 50, 40 et 20 reichsmarcs, qui sortiront en 7 parties en l'espace de quelques mois.

Le premier tirage est officiellement fixé aux 14 et 15 Juin crt et le lot original entier coûte seulement..... francs 750 c. le demi-lot original seulement..... francs 375 c. le quart de lot original seulement..... francs 187 c. et j'expédie ces lots originaux garantis par l'Etat (pas de promesses décevantes) même dans les contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi du montant, le plus commodément dans une lettre chargée. Chaque participant reçoit de moi gratuitement avec le lot original aussi le prospectus original muni du sceau de l'Etat et immédiatement après le tirage, la liste officielle sans en faire la demande.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire par mandat de poste. On est prié d'adresser les ordres en toute confiance à

Samuel Heckscher senr,

Banquier et comptoir de change, à Hambourg (ville libre).

Saumur, imprimerie de P. GODET.